



Nouvelles normes d'efficacité énergétique dans le bâtiment : il était temps...

Montréal, le 13 février 2012 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) attendait avec impatience la révision du Code du bâtiment du Québec et avec elle la hausse des standards en matière de consommation d'énergie. Après plusieurs années de retard, il se réjouit que les normes d'efficacité énergétique des nouvelles constructions résidentielles soient modifiées.

« Cette annonce tombe à point nommé, vu le contexte, remarque Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Actuellement, on sent un réel désengagement des distributeurs d'énergie en ce domaine, sans compter l'abolition récente de l'Agence de l'efficacité énergétique. Hydro-Québec est confrontée à d'important surplus d'énergie alors que Gaz Métro doit composer avec des prix du gaz historiquement bas. Tout cela joue nettement en défaveur des efforts envers les économies d'énergie ».

En contrepartie, la révision du Code du bâtiment, en agissant sur le cadre réglementaire, vient imposer des normes qui favoriseront des économies considérables, lesquelles seront bénéfiques pour les futurs propriétaires, mais aussi pour l'ensemble de la population québécoise. « À terme, le gaspillage de notre énergie, de plus en plus précieuse, ne sert absolument personne. Voilà pourquoi cette annonce doit être saluée. », conclut M. Bourke.

Rappelons que dans un récent sondage¹ commandé par le RNCREQ et réalisé par Léger Marketing, les Québécoises et Québécois voient les investissements en efficacité énergétique comme l'un des moyens à privilégier pour lutter contre les changements climatiques (60 % des répondants y sont très favorables). Ces investissements arrivent aussi en tête des mesures à préconiser pour réduire la dépendance au pétrole, comme l'a démontré la démarche des Rendez-vous de l'énergie et le Forum québécois sur l'énergie, organisés par le RNCREQ.

- 30 -

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
514 861-7022 poste 24
Annemarie.gagnon@rncreq.org

¹ Le sondage peut être téléchargé ici:

http://www.rncreq.org/images/UserFiles/files/RNCREQ_Sondage-Changeementsclimatiques_2012.pdf